

GROUPE AGISSONS UNIS POUR HÉNIN-BEAUMONT



**Conseil municipal
19 juillet 2019**

Convention relative à la prévention de la délinquance sur l'emprise de la gare SNCF

Monsieur le Maire, Mesdames et messieurs les élus,

cette convention passée entre la ville d'Hénin-Beaumont et la Direction de la Sûreté de la SNCF autorise désormais la police municipale à intervenir, en partenariat avec la police nationale et la Sûreté ferroviaire, sur l'ensemble du périmètre SNCF ouvert au public.

Votre délibération parle de « *prévenir les actes de délinquance, les réprimer, améliorer la lutte contre la fraude, lutter contre les violences sexistes...* »

Pourquoi pas ? Personne ne peut être en désaccord avec ces objectifs.

Mais, au-delà de cette convention, la prévention de la délinquance passe d'abord, il me semble, par la présence de personnel SNCF en nombre suffisant dans nos gares.

Récemment, les médias se sont émus des files d'attente interminables aux guichets des gares SNCF. En quelques années, 5 000 postes ont été supprimés au niveau des guichets. Il fut un temps où il y avait deux guichets à la gare d'Hénin-Beaumont. Il n'y en a plus qu'un seul, qui est fermé le samedi et le dimanche. Le nombre de postes de contrôleurs a aussi diminué.

Nous voterons cette délibération, dont l'objet n'est évidemment pas de remédier aux reculs du service public dans nos territoires, mais nous profitons du moment démocratique que constitue le conseil municipal pour dénoncer la casse des services publics et réclamer des moyens supplémentaires pour la SNCF et pour les services publics en général.

David NOËL